



Elaboration du schéma de cohérence  
territoriale (SCoT) Nord-Ardenne

Composition du dossier d'enquête publique

Le dossier d'enquête publique de l'élaboration du SCoT Nord-Ardenne comporte les pièces suivantes :

- **Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Nord-Ardenne comprenant :**
  - La délibération du comité syndical en date du 10 octobre 2024 arrêtant le projet de SCoT Nord Ardennes ;
  - Le rapport de présentation comprenant le diagnostic, l'évaluation environnementale, les justifications et le résumé non technique ;
  - Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) ;
  - Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) ;
  - Le Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL).
  
- **La délibération tirant le bilan de la concertation menée durant l'élaboration du projet ;**
  
- **Les avis émis par les personnes publiques associées et consultées sur le projet de SCoT, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse aux avis reçus ;**
  
- **Une note mentionnant les textes qui régissent l'enquête publique et sur la procédure administrative.**